

La rétractation du Formulaire d'un chapelain du Chesnay, Guillaume GILLES, en 1670

Par Jean LESAULNIER

Parmi les nombreux recueils manuscrits provenant de M^{lle} de Théméricourt, et conservés à la Bibliothèque de Port-Royal, il en est un qui, sous la cote P.R. 38, présente, entre autres documents, la copie du texte de la rétractation, par plusieurs amis de la célèbre abbaye de Port-Royal, du Formulaire imposé, en 1661, au clergé et aux religieuses au sujet de *l'Augustinus* de l'évêque d'Ypres Cornélius Jansénius, paru en 1640. On y retrouve ainsi la « Rétractation » d'André Percheron, archidiacre et vicaire général d'Auxerre (2 septembre 1661, p. 467-468), de son confrère, Pierre Le Venier, son confrère, pénitencier du même diocèse (2 septembre 1661, p. 468-469), de l'oratorien Pasquier Quesnel (28 août 1673, p. 494-497) et du cordelier Vincent Comblat (1^{er} août 1678, p. 497), auteur d'un petit ouvrage sur Port-Royal des Champs (*Lettre intéressante à un évêque sur le monastère de Port-Royal des Champs*, à la suite d'une visite qu'il a rendue aux religieuses en 1678). Une rétractation est aussi signée de plusieurs religieuses : d'une part deux bernardines de Notre-Dame de Tard, à Dijon, la mère Catherine de La Roche, la mère Madeleine de Jésus et la sœur Gabrielle de l'Incarnation (25 janvier 1665, p. 469-471) ; et d'autre part par deux moniales de l'abbaye de Jouarre, Marie-Louise et Henriette-Thérèse (16 novembre 1670, p. 488-489), filles du duc de Luynes et anciennes pensionnaires au monastère des Champs, qu'elles ont dû quitter le 5 mai 1661.

L'une de ces rétractations est signée d'un proche de l'une des Petites Écoles de Port-Royal, située au Chesnay près de Versailles. L'homme est peu connu. Le plus ancien témoin qui en parle est le *Recueil de choses diverses*, un ouvrage anonyme remontant aux années 1670-1671 : « Gilles Guillaume, chanoine, près Versailles, admirable pour les mathématiques, au sentiment de M. Pascal » (Jean Lesaulnier, *Port-Royal insolite. Édition critique du Recueil de choses diverses*, Paris, Klincksieck, 1992, p. 400). Ce don de l'ecclésiastique est confirmé et précisé par la *Vie des amis de Port-Royal*, Utrecht, 1751 : c'était « un chapelain nommé M. Gilles (si toutefois c'était là son nom), homme sans mine et sans façon, mais qui avait des talents extraordinaires pour les mécaniques, où il était si habile que ce fut lui, dit-on, qui fit marcher la grande pompe de Versailles en réparant les défauts que le principal ouvrier y avait laissés. On parle encore de bien d'autres inventions sorties de la tête de ce bon homme » (p. 90-91).

Le recueil P.R. 38 de la Bibliothèque nous apporte de nouvelles précisions sur ce Guillaume Gilles, qui a signé, en 1661, comme beaucoup d'ecclésiastiques et de religieuses, un Formulaire de condamnation des fameuses cinq propositions, prétendument tirées de l'ouvrage magistral de Jansénius : il l'a signé à la fois « par respect » pour les personnes qui l'y ont engagé, comme il le dit, et pour éviter de devoir quitter l'archevêché de Paris et Versailles. Mais il s'est ravisé, et, après les accords de la Paix de l'Église entre le roi, le pape Clément IX et Port-Royal, en conscience, il reconnaît ses torts, décide d'« effacer [sa] signature » et remet entre les mains d'Antoine Arnauld le « présent écrit, signé de [sa] main », en témoignage de sa réconciliation totale avec Port-Royal.

Ainsi se trouvent réunies dans un même recueil les rétractations de plusieurs proches de Port-Royal : outre des ecclésiastiques et un chapelain bien connu des Messieurs et de Pascal, semble-t-il, des religieuses très attachées à Port-Royal, celles du monastère de Tard, très lié dans les années 1630 à Port-Royal de Paris – la mère Agnès Arnauld en fut l'abbesse de 1629 à 1635 -, et toujours en relation avec l'abbaye et les amis de Port-Royal, comme le prouvent la correspondance échangée, à différentes périodes, par les moniales des deux maisons (elle est conservée aux Archives d'Utrecht), et les lettres adressées à Antoine Baudry de Saint-Gilles en 1659 (voir l'édition à paraître du *Journal de M. de Saint-Gilles*, par J. Lesaulnier).

Remarques

Le texte de Guillaume Gilles qui suit est de la main de l'un des nombreux copistes de M^{lle} de Théméricourt, alors que le titre : « Rétractation... », comme beaucoup d'annotations, est de cette dernière, Marie-Scholastique Le Sesne de Ménilles de Théméricourt (1671-1745), qui passa un an, en 1678-1679, comme pensionnaire au monastère des Champs, qu'elle dut quitter, comme ses quarante-deux jeunes compagnes, sur ordre du roi.

La présente note sur Guillaume Gilles complète la notice du *Dictionnaire de Port-Royal*, notice placée par erreur à Guillaume (Gilles).

Rétractation du Formulaire de M. Gilles, chapelain du Chesnay, remise entre les mains de M. Arnauld

Je, Guillaume Gilles, chapelain au Chesnay, diocèse de Paris, confesse devant Dieu et notre mère [la] sainte Église, avoir contre ma conscience souscrit sans restriction au Formulaire du clergé touchant le livre de Jansénius, étant à ce indu, partie par le respect que je croyais avoir aux personnes qui m'y ont engagé, partie aussi pour ne vouloir sortir hors de l'archevêché de Paris, à quoi on me menaçait de me contraindre, en cas que je ne voulusse pas signer. Je reconnais devant Dieu que j'aurais dû être dans la disposition de tout quitter et de tout perdre plutôt que de rien faire contre ma conscience et les lumières qu'on me donnait. J'avoue encore que je me suis trompé moi-même en me persuadant que je satisferais à Dieu pour cette faute, si je déclarerais, comme je l'ai fait, par un écrit secret à ceux qui m'y avaient porté que j'en rejetais tout le péché sur eux et les priais d'effacer ma signature : ainsi, quoique j'aie différé trop tard à faire à l'Église la satisfaction véritable que je lui dois, j'espère néanmoins de la miséricorde de Dieu qu'il aura égard à la disposition où je suis présentement, qui m'oblige de m'adresser à M. Arnauld, au jugement duquel je me remets ce présent écrit, signé de ma main, afin qu'il en fasse ce qu'il jugera à propos.

Fait à Paris le 20 d'avril 1670.

Gilles.